

Tuyauteur / Tuyauteuse



Description du métier

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation ou d'entretien des systèmes de plomberie et de chauffage.

Ce métier comprend deux spécialités : plombier et poseur d'appareils de chauffage ;

- **Plombier** : ce travailleur effectue les travaux relatifs à la tuyauterie des réseaux d'alimentation, d'égout et d'évacuation des eaux dans un bâtiment ou une construction ;
- **Poseur d'appareils de chauffage** : ce travailleur réalise des travaux qui concernent la tuyauterie et les autres éléments d'appareils de chauffage.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en plomberie et en chauffage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon dans l'une ou l'autre des spécialités.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de chimie et de physique, ainsi qu'aux systèmes de plomberie et de chauffage, de même qu'à la lecture de plans ;
- Être autonome et minutieux ;
- Pouvoir travailler en équipe ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Avoir une bonne dextérité.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	25 540 \$
Compagnon**	51 843 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	64 548 \$
Proportion***	77 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	580	495
Taux de placement des diplômés*	90,2 %	n. d.

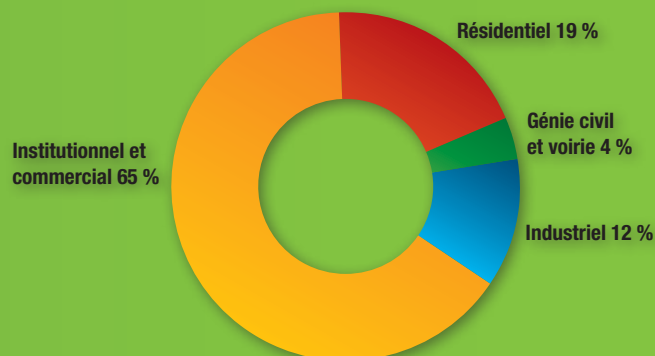
* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,00 \$	19,01 \$	17,83 \$
2 ^e période	22,79 \$	22,81 \$	21,39 \$
3 ^e période	26,59 \$	26,61 \$	24,96 \$
4 ^e période	32,29 \$	32,31 \$	30,30 \$
Compagnon	37,99 \$	38,01 \$	35,65 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Il s'agit du troisième plus important métier de la construction en matière d'effectifs. En 2015, un nombre de 9 086 tuyauteurs étaient actifs sur les chantiers de construction. Les tuyauteurs sont embauchés par près de 1 500 employeurs;
- Le volume de travail est surtout effectué dans le secteur institutionnel et commercial, et, dans une moindre mesure, dans les secteurs résidentiel et industriel. Le secteur institutionnel et commercial devrait ralentir, dans les prochaines années. De même, la construction résidentielle neuve diminuera;
- L'industrie a admis 495 nouveaux apprentis en 2015, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne des dernières années (580). Les apprentis admis sont surtout des diplômés. Exerçant un métier peu saisonnier, les tuyauteurs travaillent presque toute l'année et gagnent un revenu intéressant : en moyenne 51 800 \$ pour un compagnon et 64 500 \$ pour les compagnons qui travaillent au moins 500 heures annuellement;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour les tuyauteurs, compte tenu des besoins de relève causés par le roulement notable des travailleurs. Une partie de ces besoins seront comblés par les travailleurs actuellement disponibles. De plus, malgré la baisse prévue dans le secteur institutionnel et commercial, le volume d'activité demeurera élevé.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Plomberie et chauffage (5333) ou *Plumbing and Heating* (5833)

Durée de la formation : 1 680 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Laurentides
- Laval
- Montérégie
- Montréal*
- Nord-du-Québec*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	163
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	280
Côte-Nord	125
Estrie	294
Île de Montréal	1 288
Laval-Laurentides-Lanaudière	2 265
Mauricie-Bois-Francs	601
Montérégie	1 951
Outaouais	349
Québec	1 349
Saguenay-Lac-Saint-Jean	390
Extérieur et Baie-James	31
Total	9 086

Nombre de femmes actives dans le métier 47

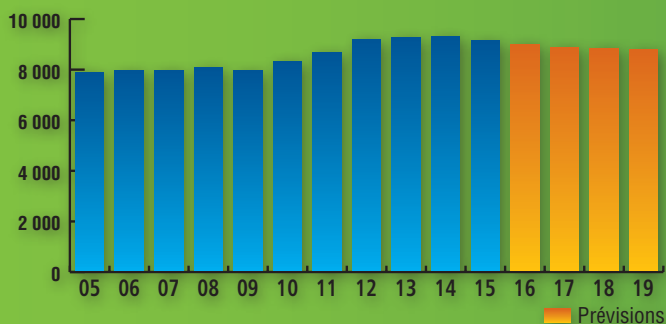
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Tuyauteur	11 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	65 %	33 %	2 %	3 119
Compagnon	42	14 %	69 %	17 %	5 967
Total des tuyauteurs	38	32 %	57 %	11 %	9 086
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040